Comité d'évaluation du projet minier La Loutre de l'Alliance

Le comité d'évaluation fournit des conseils scientifiques ou d'usages du territoire à l'*Alliance des municipalités de Petite-Nation Nord* concernant le projet minier La Loutre de *Lomiko Metals.*

Compte-rendu du 20 novembre 2025 à l'hôtel de ville de Lac-des-Plages

---

Aperçu du compte-rendu

1. Les mots de bienvenue et les mises à jour
2. Le développement territorial alternatif
3. Les travaux d'exploration à impacts
4. Les autres thèmes apportés par les membres
5. Les mots de clôture et les prochaines étapes
6. Les documents liés et les références

Membres présents

Martin Beaudry, administrateur de la Chambre de commerce de la Vallée de la Petite-Nation (CCVPN)

Pierre-Marc Beaulieu, vice-président de l'Association des chasseurs, pêcheurs, trappeurs et archers de la Petite-Nation

Benoit Delage, DG, Conseil régional en environnement et en développement durable de l'Outaouais

Frédérik Doyon, professeur en écologie appliquée et membre de l'*Institut des Sciences de la Forêt tempérée*

Geneviève Gallerand, coordonnatrice à l'environnement de la MRC de Papineau

André Groulx, directeur - événements d'affaires et développement pour Tourisme Outaouais

Alain Martel, vice-président secteur Lac-des-Plages du club de motoneige Les Maraudeurs

Membres absents

Mathieu Auffray, chargé de projets, OBV des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon

Alexia Couturier, directrice générale de l'OBV RPNS

Lucie Côté, professeure retraitée de l'UQO, psychologue et consultante en ressources humaines

Les invités et observateurs au comité (non-membres)

Guillaume Campagné, Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, Équipe de santé environnementale, Direction de santé publique, CISSSO

Véronique Juneau, Agente de planification, de programmation et de recherche, Équipe de santé environnementale, Direction de santé publique, CISSSO.

L'administration du comité (non-membres)

Paul Bourgeois, conseiller de Lac-des-Plages et porte-parole de l'Alliance

Émile Cloutier-Brassard, coordonnateur et conseiller, Eau Secours (dossiers miniers)

David Pharand, maire de Duhamel et porte-parole de l'Alliance

Julie Reid Forget, présidente de Terres Publiques; modératrice et conseillère stratégique du Comité

1. Les mots d'ouverture et les mises à jour

Présentation des participants

Des mots de bienvenue sont exprimés et l'ordre du jour est présenté. Deux participants de la Direction de la santé publique ont été invités au comité à titre d'observateurs et de personnes-ressources, surtout pour répondre aux questions de santé environnementale. Il s'agit de Véronique Juneau, conseillère en santé environnementale ainsi que Guillaume Campagné, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive à la Direction de santé publique au CISSSO.

Points de suivi de la dernière réunion, le 18 juin 2025

Le secrétariat du comité a relu les points de suivi de la dernière réunion du Comité, soient les « suggestions » ainsi que la section « la prochaine réunion » du compte-rendu.

Les nouvelles informations relatives à ces points de suivi sont les suivantes :

- Le plan d'exploration de l'autorisation de travaux à impacts a été transmis à l'Alliance il y a quelques semaines et les cartes ont été partagées aux membres du comité. Une rencontre entre l'Alliance et Lomiko est prévue lundi le 24 novembre. Les mises à jour seront transmises au Comité, le cas échéant;
- Les corrections aux cartes produites par l'ISFORT dans le cadre du projet de scénarios territoriaux de la *maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers* ont été apportées, de façon à harmoniser celles-ci aux cartes de la MRC de Papineau. Toutefois, d'autres changements sont à apporter dans le cadre du projet de recherche.

La réunion du 12 septembre reportée

Compte tenu des actions tenues à la suite des résultats référendaires ainsi que du contexte des élections municipales, la réunion a été reportée pour que les nouveaux élus membres de l'Alliance puissent se rencontrer avant la rencontre du comité d'évaluation.

Les activités de l'Alliance en lien avec les travaux du comité

Depuis la dernière réunion, les municipalités ont entrepris les actions suivantes:

- Les cinq municipalités ont voté des résolutions post-référendaires s'engageant à mettre en place des actions qui reflètent la volonté populaire;
- La municipalité de Lac-des-Plages a été consultée par le MRNF en lien avec l'autorisation de travaux à impacts (ATI) que devait obtenir Lomiko Metals pour le projet La Loutre, situé sur le territoire de cette municipalité. La municipalité a demandé de reporter ces travaux dans le contexte des résultats référendaires. Le MRNF a néanmoins donné son autorisation à Lomiko;
- Un inspecteur du MRNF sera sur place pour vérifier la conformité des activités d'exploration minière. L'Alliance a aussi sécurisé la présence d'un observateur indépendant qui fera un rapport à l'Alliance sur la conformité des pratiques d'exploration;
- L'Alliance et la MRC de Papineau ont tenu des discussions pour collaborer notamment avec l'ISFORT et approfondir les questions des possibilités territoriales.

2. Le développement territorial alternatif

Le contexte. Le territoire public est disponible à tous pour plusieurs activités. Dans un contexte de refus social du développement minier, la communauté doit désormais se pencher sur les autres options de développement et de protection du territoire. Tant qu'il n'y a pas un nouveau cadre appliqué à ce territoire, l'accès au gisement minier demeure disponible à tous, que ce soit Lomiko Metals ou toutes autres entreprises minières.

Trois possibilités ont été discutées:

- <u>Un territoire incompatible avec l'activité minière (TIAM)</u>

  Un TIAM permet d'appliquer une contrainte sur le territoire disponible à l'exploration minière, selon des critères établis notamment par les Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT). Cet été, le Conseil de la MRC a adopté sa carte de TIAM, selon une protection de base d'un rayon d'un kilomètre autour des résidences du territoire. Toutefois, la zone convoitée par le projet minier La Loutre n'est pas assujettie à un TIAM. Donc, ce n'est pas une option territoriale pour l'instant.
- <u>Une aire protégée d'utilisation durable (APUD)</u>

  Une APUD a été proposée par la MRC de Papineau sur un territoire entre Duhamel et Lac-des-Plages dont certaines portions font partie de la stratégie de connectivité des parcs régionaux. L'APUD s'inscrit dans le processus de concertation assuré par le CREDDO. Les APUD permettent des activités économiques durables et exemplaires.
- <u>Un bail commercial pour le développement d'une autre activité économique</u>

  L'option du bail commercial demeure aussi une option de développement, notamment pour le potentiel acéricole. Si le territoire s'avérait avoir un potentiel commercial significatif qui ne qualifierait pas d'exemplaire au sens des paramètres mis en place dans les APUD, un bail commercial serait une meilleure option. Sans protéger le territoire en soi, l'activité économique peut protéger d'une autre activité économique jugée incompatible entre elles.

État des lieux des travaux des étudiants de la Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers de l'ISFORT

Sur le cours de deux sessions de la maîtrise, les étudiants ont modélisé le territoire occupé par l'APUD proposé par la MRC de Papineau, dans laquelle se trouve le projet minier La Loutre. Orientés par leur professeur, Frédérik Doyon, et l'experte en conciliation territoriale, Julie Reid Forget, trois scénarios ont été définis par les étudiants, soit:

- Scénario 1 : Statu quo - sans protection, sans projet minier
- Scénario 2 : Projet minier La Loutre - sans protection, sans agrandissement
- Scénario 3 : APUD - sans projet minier, avec protection

<u>Résultats de leurs travaux:</u>

- Un portrait du territoire, montrant notamment un couvert d'érable sur 50% du territoire et une modélisation des trois scénarios dans le temps, de l'an 0 à l'an 50. Cette approche permet d'analyser la performance des scénarios dans le temps. Par exemple, le projet minier a une durée de vie de 15 ans mais ne permet pas de nouveaux usages pendant 35 ans, alors que le statu quo (foresterie) permet plus d'usages multiples sur 50 ans.
- Ces modèles montrent des potentiels intéressants pour l'APUD, plusieurs combinaisons peuvent être considérées, soit des projets acérico-forestiers ou sylvo-acéricoles combinant une exploitation acéricole à une coupe forestière ciblée et encadrée de manière à permettre une cohabitation des usages. Par exemple, l'APUD pourrait comprendre des corridors écologiques et une exploitation acéricole et forestière en mode exemplaire.
- Une grille multicritère a été établie pour évaluer chacun des scénarios, notamment la qualité du couvert forestier, l'amplitude et la durée des nuisances, l'impact visuel, la valeur des propriétés foncières, le cycle du carbone, la qualité de l'habitat du grand pic – une espèce parapluie de ce territoire, l'offre d'emplois, ainsi que la contribution de chaque scénario au produit intérieur brut (PIB) de la région.

- Une donnée manquante importante de l'analyse des scénarios est celle de la quantité et de la qualité de l'eau. Analyser les impacts sur l'eau de chaque scénario s'est avéré trop complexe pour les délais et selon l'information disponible dans le contexte de la maîtrise.

> ***Suggestion 1*** *: L'étude d'impact du projet minier sert justement à fournir l'analyse fine des impacts sur l'eau. L'Alliance pourrait demander les études hydrogéologiques préliminaires à Lomiko afin de les inclure à la modélisation de l'ISFORT.*

- Malgré une modélisation impressionnante, il y a encore quelques limites aux résultats compilés; ceux-ci ne seront pas publiés pour l'instant. Les prochains étudiants à la maîtrise ainsi que des chercheurs amélioreront la qualité des données ainsi que la grille multicritère.

> ***Suggestion 2*** *: Les projets miniers viennent souvent avec des agrandissements; il serait donc pertinent d'ajouter un scénario avec des expansions estimées selon le filon minéral visible dans les études géologiques de Lomiko. Par exemple, il serait pertinent de développer un scénario "50 ans" plutôt que "15 ans", avec une superficie 3 fois plus grande.*

- Un étudiant de l'ISFORT est intéressé à investiguer le potentiel acéricole réel de la région afin de préciser ces analyses et les hypothèses qui ont été posées dans le portrait territorial. L'Alliance et la MRC sont également intéressées à soutenir cette étude, notamment dans le but comparatif d'utilisation du territoire avec une APUD.

<u>L'intérêt du milieu communautaire et d'affaire envers l'acériculture</u>

Autant du côté de la communauté d'affaires de Petite Nation que de la Première Nation de Kitigan Zibi, il y a un véritable intérêt pour porter les projets acéricoles sur ce territoire.

> ***Suggestion 3*** *: Afin de concerter les efforts de l'ISFORT et les aspirations locales et des Premières nations, l'Alliance pourrait assurer un rôle de coordination de l'information via une rencontre avec les parties intéressées.*

Analyse coûts-avantages

Un des problèmes des études d'impact est qu'elles ne sont pas quantifiées ou qualifiées en termes de coûts et d'avantages et on n'analyse pas les alternatives territoriales. Comme un projet minier éteint les futurs usages pour des décennies (même chose pour les sites d'enfouissement), c'est encore plus important pour ce type de projet de faire ce type d'analyse. Comme la population de Petite-Nation est défavorable, il sera important de mener cet exercice avec des institutions de recherche et à partir de subventions liées à l'innovation.

> ***Suggestion 4 :*** *Tentez d'abord de mobiliser le milieu de la recherche. Ensuite, si les échéanciers de recherche sont trop longs par rapport à l'échéancier vers le BAPE, l'Alliance pourrait mobiliser une subvention d'innovation pour contribuer à faire des analyses coûts-avantages pour comparer les usages territoriaux économiquement.*

3. Les travaux d'exploration à impacts

Description des travaux prévus, échéancier et emplacement des travaux

La période de réalisation des travaux visée par Lomiko est de novembre 2025 à février 2026.

- Les travaux devraient commencer le 24 novembre 2025.
- Les forages de la fosse d'échantillonnage en vrac devraient commencer le 25 novembre.

- Lomiko ne travaillera ni les fins de semaine, ni les jours de congé.
  La compagnie ne travaillera qu'entre 7h et 17h.
- Les travaux se concentreront principalement à l'est du lac Bélanger, soit à environ 1 kilomètre du lac Doré.

Occasion de comprendre et de documenter les nuisances de l'exploration

L'Association de protection du Lac Doré (APLD) a publié un formulaire permettant de recenser les nuisances causées par les travaux d'exploration, notamment le bruit, la poussière, la lumière, les vibrations et la qualité de l'eau.

> ***Suggestion 6 :*** *L'APLD pourrait bénéficier d'un encadrement d'experts ou de chercheurs spécialisés sur la question des nuisances et l'Alliance pourrait évaluer comment assister l'excellente initiative de caractérisation des nuisances pendant les travaux d'exploration.*

La personne représentant le club de motoneige témoigne d'enjeux au niveau de la largeur du chemin d'accès actuellement en construction pour les travaux d'exploration. C'est aussi environ deux kilomètres des sentiers de motoneiges qui coexistent avec ce chemin potentiellement trop fréquenté par les camions forestiers, miniers et les résidents en VTT ou en motoneige. Cela risque de générer des situations problématiques pour la sécurité des usagers. En outre, la construction du chemin et la circulation se font en période de chasse, ce qui apparaît inacceptable puisque le club de quad et de motoneige lui-même doit respecter des restrictions à la circulation en cette période.

> ***Suggestion 7 :*** *Le Club de motoneige pourrait discuter avec le MRNF, le ministère ayant autorisé ce chemin et l'Alliance pourrait la relayer et l'appuyer auprès de la Direction régionale du MRNF.*

Soutien scientifique afin d'analyser et de documenter les nuisances

- Les représentants de la santé publique précisent que les données citoyennes mesurées concernant le bruit sont irrecevables notamment parce que le ministère responsable de l'environnement doit les contre-vérifier en déléguant un inspecteur certifié. En somme, pour le Comité d'évaluation ou pour l'Alliance, l'intérêt d'impliquer des citoyennes et citoyens dans une surveillance des nuisances sonores porte plutôt sur l'évaluation qualitative des dérangements vécus. Cette information est en soi très intéressante d'un point de vue scientifique.
- Néanmoins, les membres du comité comprennent les préoccupations citoyennes et estiment que mesurer peut aussi leur permettre de revendiquer certaines normes plus strictes pour la cohabitation des usages du territoire. Certains équipements simples pourraient être mis en place, en plus des stations installées par Lomiko.
- Lomiko prendra aussi des mesures pour leurs études qui seront éventuellement publiques.

> ***Suggestion 8*** *: L'Alliance pourrait demander à Lomiko de partager ces données de suivi des nuisances dès qu'elles sont disponibles afin de réduire l'inquiétude des citoyens.*
>
> ***Suggestion 9*** *: Si l'APLD le souhaite, certains chercheurs ou membres du comité d'évaluation pourraient relire le rapport citoyen des nuisances durant l'exploration afin de le calibrer scientifiquement et aussi voir si l'achat d'instruments de mesure est une avenue à explorer.*

4. Les autres thèmes à aborder

Les besoins énergétiques du projet minier La Loutre

Le CREDDO réalise actuellement une évaluation de la décarbonation régionale. Il est important pour eux de connaître la consommation du projet La Loutre durant la construction et l'exploitation. Des discussions seraient en cours entre Lomiko et Hydro-Québec. Le tracé de la ligne d'alimentation est encore incertain à ce stade-ci. Des impacts visuels attribuables à cette ligne sont à anticiper.

> ***Suggestion 10*** *: Pour éviter l'intermédiation par l'Alliance, le CREDDO demandera directement à Lomiko l'évaluation de leurs besoins énergétiques, notamment pour valider les données fournies sur le site internet du Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation. Sinon, les besoins énergétiques du projet minier Matawinie de Nouveau Monde Graphite pourraient être utilisés comme approximation.*

Visite du site de dynamitage

Une visite du site de dynamitage de Lomiko est organisée par la compagnie en décembre. Les intéressés devaient s'inscrire avant la fin octobre.

5. Mots de clôture et les prochaines étapes

L'Alliance remercie les membres du comité pour leur soutien précieux à comprendre ce projet complexe. Les prochaines étapes pour les membres intéressés sont les suivantes:

- Participer à l'évaluation des nouvelles demandes des chercheurs qui s'intéressent à la Petite-Nation et, surtout, l'intégration aux activités en cours du comité et de l'Alliance pour éviter la surcharge communautaire.
- Veiller sur le dossier d'exploration minière, en portant attention aux préoccupations citoyennes et aux aspects scientifiques des nuisances, incluant le projet de l'APLD.
- Identifier d'autres enjeux qui vous intéressent comme membre et que vous aimeriez porter dans le cadre de l'évaluation environnementale éventuelle de ce projet.

6. Liens et références abordées en réunion

- Informations générales sur les *Autorisations de travaux à impacts* (ATI) :
- Pour connaître les différents usages sur le territoire, contraintes et possibilités, consultez la carte interactive du système d'information géominière (SIGEOM).
- Pour des détails sur les détenteurs des titres d'exploration exclusifs, c'est sur la carte interactive GESTIM.
- Soutien de Développement économique Canada possible pour les alternatives territoriales et le plan d'affaire: Fonds ImpACTE
- Pour avoir de l'information sur la visite terrain des activités de dynamitage de Lomiko, écrire directement à Lomiko: Contactez Nous - Lomiko Metals Inc.

ALLIANCE DES MUNICIPALITÉS
PETITE-NATION NORD